



COMPTE-RENDU N°3 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le treize avril à 18h30

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 5 avril 2017

PRESENTS : MM. SEGONZAC – GUERIN– GONTHIER – VERGNAUD – TALIANO – DEJEAN – CHAUSSADE – COUSTILLAS – GUILLAUME – LOTTERIE – RICHARD – WILLIAMS – BLIN – AUXERRE RIGOLET – SALAT – LAGOUBIE – CABROL – GIMENEZ – MARCADIER – LACHAIZE – BORDERIE – CABIROL — LEY - DARRACQ – LAULANET

EXCUSES /ABSENTS : MM. PIEDFERT – PILET (procuration M CHAUSSADE) – DELIBIE (procuration M SALAT) – GABRIEL (procuration M RICHARD) – DUHARD (procuration MME GIMENEZ) – DUFOURGT (procuration MME CABIROL)

Secrétaire de séance : Madame Geneviève AUXERRE RIGOLET.

- **Approbation du Compte rendu du Conseil communautaire du 15 mars 2017**

Le compte rendu du Conseil communautaire du 15 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Décision modificative N°01– Virement de crédits – Budget Annexe Régie des transports scolaires Le Pizou/ St Barthélémy – Eygurande / St-Martial d'Artenset– Exercice 2016**

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que le Budget Primitif annexe Régie des transports scolaires Le Pizou / Saint Barthélémy-Eygurande / Saint Martial d'Artenset affichait un report du résultat 2015 en Recettes d'Investissement de 91 677,16 € et en Dépenses d'Investissement de 2 500,20 €.

Or la délibération n°2016/23 d'affectation des résultats 2015 mentionne uniquement une affectation en Recettes d'Investissement d'un montant de 91 677,16 €. Il convient donc d'annuler l'inscription de 2 500,20 € en Dépenses d'Investissement.

En conséquence il est nécessaire de modifier cette inscription erronée en prenant la décision modificative suivante :

Comptes	Diminution	Augmentation
Investissement		
D 001 – Solde d'exécution négatif reporté	2 500, 20 €	

2156 – Matériel de transport		2 500, 20 €
TOTAL Investissement	2 500, 20 €	2 500,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget Annexe Régie des transports scolaires Le Pizou/ St Barthélémy – Eygurande / St-Martial d'Artenset– Exercice 2016 telle que présentée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces nécessaires.

Vote Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

- **Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes 2016**

Mr Lionel VERGNAUD, Vice-Président en charge des finances, fait part à l'Assemblée de la présentation des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		784 087,52	922 351,53		
Opérations de l'exercice	7 415 464,02	7 955 524,98	7 423 346,50	9 101 015,05	
TOTAUX	7 415 464,02	8 739 612,50	8 345 698,03	9 101 015,05	
RESULTATS DE CLOTURE		1 324 148,48		755 317,02	
Restes à réaliser			1 049 210,37	1 162 281,09	
TOTAUX CUMULES	7 415 464,02	8 739 612,50	9 394 908,40	10 263 296,14	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		1 324 148,48		868 387,74	2 192 536,22

Il est à noter que Monsieur le Président ne prend pas part aux votes et quitte la séance pour cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le Compte Administratif Principal.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		61 124,40	24 010,91		
Opérations de l'exercice	173 867,09	145 970,48	33 968,63	31 389,56	
TOTAUX	173 867,09	207 094,88	57 979,54	31 389,56	
RESULTATS DE CLOTURE		33 227,79	-26 589,98		
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	173 867,09	207 094,88	57 979,54	31 389,56	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		33 227,79		-26 589,98	6 637,81

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le centre de loisirs de Montpon.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "CENTRE DE LOISIRS MOULIN NEUF"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		52 174,41		5 025,70	
Opérations de l'exercice	121 923,04	77 576,38	0,00	0,00	
TOTAUX	121 923,04	129 750,79	0,00	5 025,70	
RESULTATS DE CLOTURE		7 827,75		5 025,70	
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	121 923,04	129 750,79	0,00	5 025,70	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		7 827,75		5 025,70	12 853,45

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le centre de loisirs de Moulin Neuf.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		0,00		0,00	
Opérations de l'exercice	52 374,82	85 240,25	35 345,63	6 257,84	
TOTAUX	52 374,82	85 240,25	35 345,63	6 257,84	
RESULTATS DE CLOTURE		32 865,43		-29 087,79	
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	52 374,82	85 240,25	35 345,63	6 257,84	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		32 865,43		-29 087,79	3 777,64

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour l'Aire d'Accueil des Gens Du Voyage.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "REGIES TRANSPORTS SCOLAIRES"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		10 704,95		91 677,16	
Opérations de l'exercice	33 290,59	105 562,97	146 684,40	18 322,84	
TOTAUX	33 290,59	116 267,92	146 684,40	110 000,00	
RESULTATS DE CLOTURE		82 977,33		-36 684,40	
Restes à réaliser			0,00	0,00	
TOTAUX CUMULES	33 290,59	116 267,92	146 684,40	110 000,00	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		82 977,33		-36 684,40	46 292,93

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le Transport Scolaire.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "MULTIPLE RURAL DE SAINT BARTHELEMY DE BELLEGARDE"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS		
Résultats reportés		2 329,86	2 433,41			
Opérations de l'exercice	20 340,51	21 090,70	18 605,24	18 182,52		
TOTAUX	20 340,51	23 420,56	21 038,65	18 182,52		
RESULTATS DE CLOTURE		3 080,05	2 856,13			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	20 340,51	23 420,56	21 038,65	18 182,52	<i>Excédent de Clôture</i>	
RESULTATS DEFINITIFS		3 080,05		-2 856,13		223,92

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le Multiple Rural de Saint Barthélémy de Bellegarde.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "LOGEMENTS SOCIAUX D'ECHOURNAC"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS		
Résultats reportés		0,00	30 608,68			
Opérations de l'exercice	26 158,38	57 669,23	31 510,85	30 608,68		
TOTAUX	26 158,38	57 669,23	62 119,53	30 608,68		
RESULTATS DE CLOTURE		31 510,85	31 510,85			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	26 158,38	57 669,23	62 119,53	30 608,68	<i>Résultat de clôture</i>	
RESULTATS DEFINITIFS		31 510,85		-31 510,85		0,00

Monsieur VERGNAUD précise que ce budget annexe va être clôturé et intégré au budget principal pour 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour les logements sociaux d'Echourgnac.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "SPANC"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS
Résultats reportés		43 775,75		5 625,69
Opérations de l'exercice	34 822,78	49 334,93	0,00	0,00
TOTAUX	34 822,78	93 110,68	0,00	5 625,69
RESULTATS DE CLOTURE		58 287,90		5 625,69
Restes à réaliser				

TOTAUX CUMULES	34 822,78	93 110,68	0,00	5 625,69	<i>Excédent de Clôture</i>	
RESULTATS DEFINITIFS		58 287,90		5 625,69		63 913,59

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le SPANC.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT DE ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES <i>DEFICIT</i>	RECETTES <i>EXCEDENTS</i>	DEPENSES <i>DEFICIT</i>	RECETTES <i>EXCEDENTS</i>	
Résultats reportés			323 002,75		
Opérations de l'exercice	323 002,75	323 002,75	323 002,75	323 002,75	
TOTAUX	323 002,75	323 002,75	646 005,50	323 002,75	
RESULTATS DE CLOTURE		0,00		-323 002,75	
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	323 002,75	323 002,75	646 005,50	323 002,75	<i>Déficit de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		0,00		-323 002,75	-323 002,75

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le lotissement de Saint Barthélémy de Bellegarde.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT LE CHÂTEAU"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES <i>DEFICIT</i>	RECETTES <i>EXCEDENTS</i>	DEPENSES <i>DEFICIT</i>	RECETTES <i>EXCEDENTS</i>	
Résultats reportés		30 000,00		25 579,38	
Opérations de l'exercice	267 754,50	290 754,50	261 986,50	254 420,62	
TOTAUX	267 754,50	320 754,50	261 986,50	280 000,00	
RESULTATS DE CLOTURE		53 000,00		18 013,50	
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	267 754,50	320 754,50	261 986,50	280 000,00	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		53 000,00		18 013,50	71 013,50

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
APPROUVE le Compte Annexe pour le lotissement Le Château.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE VERY"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES <i>DEFICIT</i>	RECETTES <i>EXCEDENTS</i>	DEPENSES <i>DEFICIT</i>	RECETTES <i>EXCEDENTS</i>
Résultats reportés		309 355,10	425 862,71	
Opérations de l'exercice	282 777,37	282 777,37	333 040,06	249 026,65
TOTAUX	282 777,37	592 132,47	758 902,77	249 026,65
RESULTATS DE CLOTURE		309 355,10		-509 876,12

Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	282 777,37	592 132,47	758 902,77	249 026,65	Déficit de Clôture
RESULTATS DEFINITIFS		309 355,10		-509 876,12	-200 521,02

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le Compte Annexe pour la zone d'activités économiques de Very.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

- **Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes 2016**

Monsieur ELIZABETH, Trésorier à Montpon Ménéstérol, rappelle les difficultés organisationnelles que le Trésorerie a rencontrées cette année durant la période budgétaire. Il présente les comptes de gestion à l'assemblée et annonce que les comptes sont conformes aux résultats.

- **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

- **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2016** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2016**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

- **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2016**,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2016** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2016**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

- **COMPTE DE GESTION 2016 BUDGET ANNEXE « AIRE D'ACCUEIL DES GENS D VOYAGE »**

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2016**,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'**exercice 2016**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

• **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'**exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'**exercice 2016**,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de l'**exercice 2016** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'**exercice 2016**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

• **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS D'ECHOURNAC**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'**exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'**exercice 2016**,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de l'**exercice 2016** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'**exercice 2016**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

• **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

• **COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE CHATEAU**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2016 au 31/12/2016**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

• Un besoin de Financement (D+E) :

Décision d'Affectation :

• Affectation en besoin de financement R 1068 en Investissement :	<input type="text"/>
• Fonctionnement R 002 :	1 324 148,48
• Investissement R 001 :	755 317,02

INTEGRATION DES RESULTATS DE CLOTURE DU BUDGET
"LOGEMENTS SOCIAUX D'ECHOURNAC" CLOTURE AU 31/12/2016

Décision d'Affectation :

Affectation en réserve R 1068 en Investissement :	<input type="text"/>
Fonctionnement R 002 :	31 510,85
Report Investissement D 001 :	31 510,85

APRES FUSION DES RESULTATS BUDGETS
PRINCIPAL/LOGEMENTS SOCIAUX ECHOURNAC

Décision d'Affectation :

Affectation en réserve R 1068 en Investissement :	<input type="text"/>
Fonctionnement R 002 :	1 355 659,33
Report Investissement R 001 :	723 806,17

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 3

• **AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

Le conseil communautaire,
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du **Budget Annexe du centre de loisirs de Montpon**,
DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

CENTRE DE LOISIRS MONTPON

Le Compte Administratif 2016 présente :

A) Résultats de l'exercice :	- 27 896,61
B) Résultats antérieurs reportés :	61 124,40
C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :	33 227,79
• Un solde d'exécution d'Investissement (D) :	
A) Résultats de l'exercice :	- 2 579,07
B) Résultats antérieurs reportés :	- 24 010,91
C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :	- 26 589,98